

**Discours de Monsieur Gilles LURTON
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération
Cérémonie des vœux aux Autorités de la Ville de Saint-Malo
Jeudi 30 Janvier 2024 – 18h30**

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice,

Madame et Monsieur les Conseillers Régionaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,

Mesdames et Messieurs les Maires et élus municipaux,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour cette ultime cérémonie des vœux de l'année.

2025 vient à peine de commencer et pourtant un mois s'est déjà écoulé.

Un mois, au cours duquel, avec mes collègues Maires de Saint-Malo Agglomération, nous avons parcouru les communes pour rencontrer à la fois les élus et les habitants, pour les encourager à s'investir encore davantage pour l'intérêt général.

L'intérêt général, c'est ce que nous visons au quotidien dans nos fonctions, l'intérêt général, une valeur publique essentielle au fondement de notre République que partagent et s'attachent à servir avec le plus grand dévouement toutes celles et ceux qui sont présents ce soir.

Je suis convaincu, pour ma part que, si notre travail au sein de nos communes respectives, au sein de Saint-Malo Agglomération n'était pas accompagné et soutenu par cette armée de bénévoles qui acceptent de prendre des responsabilités, nos collectivités ne seraient pas en mesure de réaliser aussi bien que vous le faites, tous ces trésors d'activités dont nous avons la chance de bénéficier à Saint-Malo.

Que ce soit dans le domaine social, dans le domaine sportif ou culturel dans les associations de quartier ou les associations militantes pour des causes qui leur sont chères, toutes et tous je connais votre investissement au service de nos concitoyens, je sais combien vous êtes empreints d'une immense générosité grâce à laquelle nos habitants sont pleinement intégrés à notre Ville et heureux d'y vivre au quotidien.

La Ville de Saint-Malo vous en est profondément reconnaissante et vous soutient.

Elle continuera de le faire à la fois par notre présence constante à vos côtés mais aussi par une politique audacieuse tant au niveau financier qu'au niveau matériel.

D'emblée, je veux vous le dire, ici à Saint-Malo les aides financières de la commune aux associations seront maintenues en 2025 et ceci malgré les lourdes restrictions qui pèsent sur notre budget.

C'est notre volonté et vous pouvez compter sur notre détermination.

A ce sujet, je dois vous l'avouer, nous commençons à ressentir durement les difficultés liées à une situation politique nationale perturbée, c'est le moins que je puisse dire, et à l'absence de budget national alors que l'année est déjà largement entamée.

Malgré tout, je n'hésite pas à le dire publiquement, je préfère voir notre pays dirigé par un Gouvernement qui se préoccupe d'une situation financière intenable et, s'il nous faut davantage contribuer au redressement national, nous le ferons et l'avons déjà largement anticipé dans le cadre du budget voté le 19 décembre dernier.

Un budget qui, comme les années précédentes n'imposera pas d'augmentation d'impôts, un budget qui continuera de faire une large part à l'investissement au service des malouines et des malouins grâce à une gestion très serrée de nos dépenses de fonctionnement. En d'autres termes, vous pouvez être rassurés sur la bonne gestion financière de la Ville de Saint-Malo et sur la situation que nous laisserons à la fin de notre mandat. Je souhaite qu'elle permette à ceux qui nous succéderont de pouvoir continuer d'investir pour les générations à venir.

C'est l'objectif que j'ai fixé à mon adjoint aux finances à Saint-Malo et à mon Vice-Président chargé des finances à Saint-Malo Agglomération.

Pourtant, tout aurait pu nous conduire vers une situation beaucoup plus complexe tant l'année 2024 a été une année inédite à tout point de vue.

Nous nous y sommes habitués car depuis 2020 nous ne connaissons que des années hors normes.

Souvenez-vous :

2020 et 2021, une crise sanitaire suivie de confinement successifs. Il nous a fallu accompagner nos entreprises, commerçants, artisans, accompagner aussi nos propres structures qui, comme le Palais du Grand Large n'ont pas fonctionné pendant presque deux années alors qu'il venait d'être remis à neuf et agrandi. Aujourd'hui, je me félicite des sommes importantes injectées par notre majorité dans le budget du Palais du Grand Large pendant cette longue période de fermeture.

Elles ont permis d'éviter un naufrage assuré surtout, lorsque je vois comment le tourisme d'affaire rayonne aujourd'hui sur notre Ville pendant toute l'année.

//

2022, 2023, une crise énergétique doublée d'une crise économique liée aux conflits internationaux. Il en a résulté une augmentation considérable des couts de nos fluides à laquelle nous avons répondu par une politique d'économies tout aussi drastique.

Je vous remercie de l'avoir compris même si je suis parfaitement conscient des difficultés que cela peut poser.

2024, une instabilité politique avec la dissolution de l'Assemblée nationale qui s'est traduite par l'organisation aux pieds levés de deux tours de scrutins supplémentaires à une période de l'année où chacune et chacun d'entre-vous aspiraient à prendre un repos mérité.

Je dois vous l'avouer aujourd'hui ; Deux tours de scrutins supplémentaires pour la ville de Saint-Malo, c'est une dépense de 100 000 euros.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont permis que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions ; l'administration municipale qui a dû faire face à cette situation inédite qui a perturbé grandement l'organisation des festivités associatives du début de l'été. Les Présidents, Vice-Présidents, assesseurs de bureaux de vote qui, bénévolement et spontanément se sont proposés pour assurer la tenue réglementaire des bureaux. J'ai personnellement souhaité qu'ils puissent être présents parmi nous aujourd'hui pour leur témoigner à nouveau toute ma gratitude.

Comme vous le constatez, malgré les graves crises successives, par-delà les soubresauts politiques, que ce soit à Saint-Malo ou à Saint-Malo Agglomération, nous avons tenu la barre et maintenu le cap.

Et si nous avons su garder le cap et continuer de « Hissez-Haut Saint-Malo » malgré les vents contraires et au plus fort des turbulences, c'est bien aussi grâce à l'équipe d'élus qui m'entoure et sans laquelle, que ce soit à Saint-Malo ou à Saint-Malo Agglomération, je n'aurais pu, je n'aurais su réaliser tout ce qui a été accompli. Je veux souligner l'entente qui régne depuis le début du mandat et qui nous a permis, en confiance, avec les élus de Saint-Malo, avec les maires des dix-sept autres communes de l'agglomération, de faire avancer et aboutir les dossiers les plus importants. Je formule le vœu que l'approche des élections municipales ne vienne pas perturber cette nécessaire cohésion.

Parmi ces dossiers, je pense évidemment à la réalisation à Saint-Malo de ce musée maritime tant attendu depuis que, en 2007, Frédéric MITTERRAND l'avait, à la demande de René COUANAU, élevé au rang de musée de France.

A ce moment de mon intervention, permettez-moi d'avoir une pensée émue pour cette très belle personne qu'a été René COUANAU, Député-Maire de Saint-Malo pendant un quart de siècle, Président fondateur de Saint-Malo Agglomération.

Ce visionnaire a profondément marqué Saint-Malo de son empreinte. Il nous a quittés le 30 novembre dernier mais je sais qu'il continue de là où il se trouve à veiller sur notre Ville et à s'assurer que ce qu'il a construit avec ses équipes successives pendant vingt-cinq ans puisse perdurer.

Nous veillerons en 2025 à ce que sa mémoire soit honorée comme il se doit.

Notre musée maritime, l'Hydro verra le jour en 2028.

Sa réalisation dans l'ancienne Ecole Nationale Supérieure Maritime dont la Ville de Saint-Malo deviendra propriétaire en 2025, en est une étape essentielle. Je remercie les services de l'Etat qui, je le sais, Monsieur le Sous-Préfet, s'emploient à ce que cette cession puisse avoir lieu cette année malgré les complexités des procédures préalables.

Comme nous nous y étions engagés vis-à-vis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, avant même le début de la réalisation du musée, nous disposerons de réserves aux normes pour la conservation de nos 13 000 pièces de musée.

Elles seront achevées en avril prochain et nous permettront de rapatrier des collections confiées à d'autres réserves aux quatre coins de la France.

En 2024, nous avons revu le projet scientifique et culturel de notre futur musée, projet qui a reçu un avis favorable sans réserve du ministère de la Culture.

En 2024 nous avons choisi un lieu au musée et un projet d'architecture qui se transformera en programme en 2025. Philippe PROST, architecte de renommée internationale transformera le lieu tout en préservant ses caractéristiques auxquelles les malouines et les malouins restent attachés.

Ainsi sont réunies aujourd'hui les conditions de la création de ce musée qui a fait couler tant d'encre et qui demain contribuera pleinement au rayonnement culturel de Saint-Malo.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui y ont participé, l'ensemble de l'équipe musée qui s'est largement étoffée pour faire face aux exigences de la réalisation d'un tel équipement.

Cette même équipe qui depuis trois années nous offre tous les ans des expositions hors les murs de nos collections pour nous faire saliver d'envie, Tous Marins, la Mer autour, Explorer autant de richesses qui ont animé pendant trois saisons la Chapelle Saint-Sauveur.

En 2024, avec le soutien de la fondation Artémis de Monsieur Pinault, nous avons pu en complément réaliser cette formidable exposition sur Lee Miller dans la chapelle du futur musée. Plus de 45 000 visiteurs sont venus la visiter, preuve s'il en fallait de la vitalité de l'intra-muros.

2024 aura connu une avancée essentielle dans la réalisation d'un deuxième grand projet que nous conduisons depuis le début de ce mandat, je dirai même depuis le lancement du Ségur de la Santé en 2019 qui a été déterminant dans l'évolution des équipements de santé sur notre territoire.

Il s'agit, vous l'avez compris, de la construction d'un nouvel établissement hospitalier sur la zone Atalante, juste à l'entrée de Saint-Malo, projet essentiel pour la santé des patients du territoire de santé n°6.

Le Comité National des investissements en Santé a donné, cette fois ci, un avis favorable au dossier que nous avons présenté avec les équipes du Groupement Hospitalier Rance Emeraude de Saint-Malo, avec Saint-Malo Agglomération aussi et le concours efficace des services de notre Ville.

Aujourd'hui ce projet est sur de bons rails.

C'est une étape décisive qui nous laisse plein d'espoir en ce début d'année 2025.

Pour autant, nous n'en sommes pas au bout et il nous reste à franchir une dernière étape. Celle de l'accord du Secrétariat Général pour l'investissement placée sous l'autorité du Premier Ministre et chargée d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'Etat à travers le déploiement de France 2030.

Tant que cette étape ne sera pas franchie, je veux rester prudent.

Mais sachez que je continuerai de me battre auprès des ministères concernés pour les convaincre de l'impérieuse nécessité de parvenir au bout de ce projet.

Je profite de cet instant pour saluer l'ensemble des personnels soignants de nos établissements de santé. Ils ont été à nouveau mis à rude épreuve durant ces derniers jours et leurs conditions de travail ne cessent de se dégrader depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Ils continuent malgré tout d'agir avec professionnalisme et réconfort pour les malades ou pour nos aînés dépendants.

De même je salue le travail des associations qui s'occupent au quotidien des plus vulnérables. La politique sociale que j'anime en tant que président du Centre Communal d'Action Sociale, s'adresse prioritairement à eux et vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mes services pour vous soutenir dans ces actions difficiles.

2024, aura vu également l'achèvement de la réfection de la toiture de La Briantais, une œuvre magnifique réalisée avec le concours de la Direction du Patrimoine de la Ville de Saint-Malo et d'artisans de talents qui ont su renouer avec les techniques de travail de leurs aînés pour réussir une construction d'exception.

Nous poursuivrons avec la restauration des façades et des menuiseries et celle de la serre également permettant à ce château auquel je sais les habitants de notre ville viscéralement attachés, de retrouver son lustre d'antan.

Il restera l'intérieur pour lequel nous recherchons un partenaire. Je sais combien la période économique est peu propice à ce type d'investissement mais, en mettant le château et les façades hors d'eau, nous sommes parvenus à sauver le château et pouvons aujourd'hui nous donner le temps de réussir l'intérieur.

En tout état de cause, notre volonté demeure intacte :

Que le château reste la propriété de la Ville de Saint-Malo et que ce parc magnifique de 27 hectares soit accessible aux Malouins comme il l'est aujourd'hui.

A nous maintenant de savoir faire preuve d'imagination tout en trouvant les fonds nécessaires à sa restauration.

Au-delà de ces grands projets qui mobilisent l'ensemble des services de la Ville tant ils sont transversaux, nous portons une attention permanente à l'amélioration de notre cadre de vie animée par une vision audacieuse de ce que nous voulons pour Saint-Malo dans les décennies à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme que nous avons arrêté le 9 décembre dernier et dont je souhaite qu'il soit définitivement adopté à l'automne après les procédures légales qui doivent se dérouler, marque cette volonté d'une vision cohérente sur l'ensemble de la Ville.

La préservation de nos quartiers historiques et patrimoniaux, la nécessité de construire dans un espace de plus en plus contraint du fait de l'actualité législative et de la nécessité de préserver les terres agricoles et nourricières, le développement d'activités économiques et industrielles, l'agrandissement impératif du campus universitaire et la préservation d'un environnement exceptionnel d'une Ville que nous aimons telle qu'elle est.

L'ensemble de ces exigences est aujourd'hui compilé dans un document unique qui trace une ligne verte pour notre ville pour les années à venir.

La consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique qui se déroulera vers la fin du Printemps, le Plan de Prévention contre les risques de submersion marine révisé que nous devrions prochainement connaître mais également le Schéma de cohérence territorial qui sera arrêté par le Pays de Saint-Malo le 28 février prochain, y seront pleinement intégrés et l'amélioreront encore largement, je n'en doute pas.

Ce document, il est le fruit de quatre années de travail, le fruit d'une ambition pour notre territoire que, avec mes collègues du Conseil municipal, nous avons voulu tracer pour les générations futures. Il est aussi le résultat d'une Charte de la Construction et de l'Aménagement Durable que nous avons adoptée dès le début de notre mandat et à laquelle plus de trente professionnels de l'immobilier ont accepté d'adhérer, une charte à laquelle nombre de collectivités se réfèrent aujourd'hui.

Oui, demain, nous continuerons de construire sur notre territoire en restructurant un certain nombre de quartiers car nous avons impérativement besoin de logements pour maintenir a minima voire accroître notre population.

Nous construirons tout en respectant les quartiers à vocation pavillonnaire comme nous nous y étions engagés. Nous construirons en respectant le Plan Local de l'Habitat de Saint-Malo Agglomération qui doit nous conduire à réaliser des logements pour des habitants permanents qui souhaitent se loger au plus proche de leur lieu de travail, pour toutes les catégories d'habitants.

Nous poursuivrons notre politique de transformation de logement loués en courte durée en logement permanent.

Nous en avons été les précurseurs à l'échelle nationale.

J'ai aujourd'hui la satisfaction de vous annoncer que le jugement du tribunal administratif qui a reconnu les mesures que nous avons prises au début de ce mandat comme des dispositions d'intérêt général, n'a fait l'objet d'aucun appel.

Nous construirons enfin, en agrandissant encore la Ville là où c'est possible sur les secteurs de la Houssaye et de La Banneville.

La mise en place de cette politique urbaine, que nous souhaitons apaisée et raisonnée, sera rendu possible par le label « Territoires engagés pour le logement » que nous avons obtenu et qui nous permettra de bénéficier d'une dotation de cinq millions d'euros visant à faire diminuer les prix d'acquisition des logements pour les ménages.

Ce Plan Local d'Urbanisme, il définira aussi les secteurs d'activités et les secteurs réservés au logement. En partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne, nous avons voulu profiter de ce document pour élaborer une orientation d'aménagement sur le port de Saint-Malo qui offre encore d'importantes possibilités de développement. De même, parce que nous pensons que nous pouvons encore accueillir de nombreux étudiants à Saint-Malo, aujourd'hui au nombre de 2300, nous agrandirons le campus universitaire et prévoirons en même temps de larges espaces dédiés au sport.

Ce travail, il sera complété par de nombreux aménagements de voiries plus qualitatifs et réservant une large part aux espaces verts et aux circulations douces dont nous voulons mailler totalement la Ville conformément au plan vélo que j'avais établi en 2012. C'est ce que nous avons fait boulevard Douville en 2024 et je ne reçois que des compliments sur la qualité de cet aménagement.

C'est ce que nous faisons actuellement sur les rues Broussais et Dinan intra-muros et je tiens à m'excuser pour les difficultés que vous avez rencontrées ce soir pour accéder jusqu'à nous.

C'est ce que nous ferons, dès cette année en complétant encore notre réseau de voies cyclables. C'est aussi une partie de notre fil vert qui guide notre politique et permet à l'ADEME de l'évaluer tant au niveau environnemental qu'au niveau du développement durable. Nous entrons directement dans ce label avec trois étoiles, résultat tout à fait inédit pour une Ville comme la nôtre. C'est une belle reconnaissance des efforts accomplis. Il nous en reste deux à acquérir.

Fidèle au plan vélo, nous créerons une nouvelle piste cyclable rue Pierre de Courbertin entre l'hippodrome de Marville et le Lycée Maupertuis et en aménageant le jardin Pierre Sépard derrière les halles de Rocabey afin de relier les circulations douces de l'allée Marie Marvingt à cette très belle piste cyclable réalisée au début de notre mandat sur la chaussée du Sillon. Nous aménageons actuellement les rues de La Balue et du Général Patton en revisitant la circulation et en réalisant de véritables voies pour les piétons et les vélos, entièrement sécurisées.

De même nous mettrons en place une véritable piste cyclable le long du quai du Val lorsque le concessionnaire du port aura reconstruit la criée.

Ainsi, l'ensemble des principaux axes de la Ville se trouveront totalement reliés entre eux par des voies de circulation permettant à tous de se déplacer en toute sécurité.

Votre cadre de vie, c'est aussi le travail de nos équipes de police municipale, toujours mobilisées de jour comme de nuit pour garantir la protection des Malouins, prévenir les conflits et faire acte de médiation dans l'ensemble de nos quartiers.

Je veux faire preuve d'humilité sur ce sujet et je sais combien il nous faut être encore davantage vigilant. Mais nous comptons dans ces équipes de véritables professionnels de la sécurité qui savent travailler en parfaite collaboration avec la police nationale. Je l'assume également de mon soutien.

Cette exigence de sécurité, nous avons su cette année, l'assurer sur les plages de Saint-Malo alors que l'ensemble des Compagnies Républicaines de Sécurité étaient mobilisées par les jeux olympiques.

Et ce, grâce au concours efficace et dévoué de la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

A cet égard, je demande au Ministre de l'Intérieur, comme nombre de mes collègues Maires élus dans des communes littorales, de nous réaffecter onze CRS cet été, à la surveillance de nos plages.

Votre cadre de vie, c'est aussi tout l'enrichissement culturel dont vous pouvez bénéficier à Saint-Malo. Je remercie les associations organisatrices d'évènements, le conservatoire de musique de Saint-Malo, les services de la Ville toutes celles et ceux qui contribuent à cette foisonnante diversité culturelle.

Cette année sera ponctuée par la 34^{ème} édition du Festival Etonnants Voyageurs et par la 44^{ème} édition du Festival Quai des Bulles, deux festivals qui remportent toujours un très grand succès et qui rythment la vie culturelle de Saint-Malo, une vie culturelle que nous voulons accessible à tous.

Je ne serais pas complet si je n'évoquais pas le sport avec cette formidable volonté qui nous anime tous, de prolonger en 2025 cet enthousiasme, cet engouement populaire et fédérateur, créateur de lien que nous avons connu en 2024 avec le passage à Saint-Malo des flammes olympique et paralympique. Cette ferveur, nous la ferons renaitre en accueillant le départ de la septième étape du Tour de France, le vendredi 11 juillet, et je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Pierre-Yves Thouault, Directeur adjoint du Tour de sa présence parmi nous ce soir.

Merci à vous Monsieur Thouault de votre précieux soutien et d'avoir fait le choix, à ma demande, de faire passer le tour dans quatre communes de notre agglomération. Soyez assuré que les habitants de notre territoire sauront se mobiliser pour vous accueillir et encourager les coureurs qui s'élanceront du Sillon.

Oui, vous avez eu raison de choisir Saint-Malo.

Je sais combien ces événements, combien les Jeux ont donné envie à beaucoup de nos concitoyens de reprendre une activité sportive. Je remercie toutes ces associations bénévoles qui se dévouent au quotidien pour pouvoir accueillir nos jeunes et nos moins jeunes dans des structures les plus adaptées possibles à l'exercice du sport qu'ils affectionnent.

Je connais aussi les difficultés rencontrées par ces associations, parfois le découragement des bénévoles devant la faiblesse des moyens alloués. Je les encourage à poursuivre leurs actions, à ne jamais renoncer car nous avons besoin d'eux et je les assure une nouvelle fois de notre soutien.

Je sais aussi combien les impatiences sont grandes dans certaines disciplines.

Je pense au XV Corsaire dont nous sommes tous fiers de la réussite,

Je pense à notre équipe fanion de l'USSM et à ses remarquables résultats qui les propulsent aux portes du National.

J'associe naturellement l'équipe féminine pour laquelle nous avons cette année renforcé les moyens financiers.

Je veux vous assurer que nous sommes plus que jamais à vos côtés même si vous avez parfois l'impression que le temps des collectivités est toujours beaucoup plus long que le vôtre.

Mais c'est ainsi que nous construisons une Ville. Nous sommes loin d'un travail au coup par coup car nous nous projetons sur une vision d'ensemble qui nous rend, je l'espère, tous fiers d'être malouins, fiers de la dynamique sportive que vous tous, engagés dans les associations sportives, vous insufflez, fiers des possibilités qui se sont construites au fil des années et dont vous bénéficiez aujourd'hui.

Fédérer et rassembler sont les maîtres mots que j'assigne quotidiennement à mon équipe municipale. Notre politique ne saurait se limiter aux seuls projets de réalisation de grande envergure.

Mesdames et Messieurs les élus, à travers vos actions, faites partager cette passion de Saint-Malo que j'ai, ancrée en moi, continuez de servir avec force et dévouement l'intérêt général.

Votre action témoigne d'un engagement quotidien de tous, des services de la Ville en faveur du bien-être des habitants de Saint-Malo.

A toutes et à tous je souhaite une excellente année 2025, pleine de santé, pleine d'énergie pour continuer de faire rayonner notre belle Ville.